



# Niveau Génétique des Troupeaux Allaitants dans les Pays de la Loire

## Situation de la base de connexion

LI.PF.13	France	Pays de la Loire
Nb total d'élevages	2025	246
Nb d'élevages connectés	1855	227
Taux de connexion (%)	91.6	92.3
Nb moyen de vêlages/élevage	66	65
%Vêlage Août-Novembre	54	50
%Vêlage Décembre-Mars	29	29
%Vêlage Avril-Juillet	17	21
%veaux issus d'IA	21	22
Age au 1er vêlage (mois)	34.2	32.9
IVV moyen (jours)	383	379
Poids à 210 jours ajusté (kg)	273	267
Effet de l'élevage (kg)	-0.6	-5.8

- En 2013 dans les Pays de la Loire, 246 élevages participent au contrôle de performances des bovins allaitants en ferme (formule VA4) soit 2 élevages de moins que la campagne précédente. Ils représentent 12% de la base de sélection nationale. Parmi ces 246 élevages, 227 élevages sont connectés et disposent d'index comparables au niveau racial.
- Les résultats présentés dans ce document sont des moyennes de troupeaux non pondérées par l'effectif de chacun d'entre eux.
- La proportion d'élevages connectés augmente par rapport à 2012 (90.3%) ; elle est supérieure à la moyenne nationale.
- La proportion de veaux issus d'insémination animale est de 22% ; elle pourrait être plus élevée compte tenu de la pratique fréquente des vêlages de fin d'été-automne (51%).
- Le premier vêlage est plus précoce de 1 mois et 10 jours dans les Pays de la Loire.
- Le poids moyens des veaux à 210 jours est de 267 kg dans les Pays de la Loire soit 6 kg de moins que la moyenne nationale avec un effet élevage de -5.8 kg.

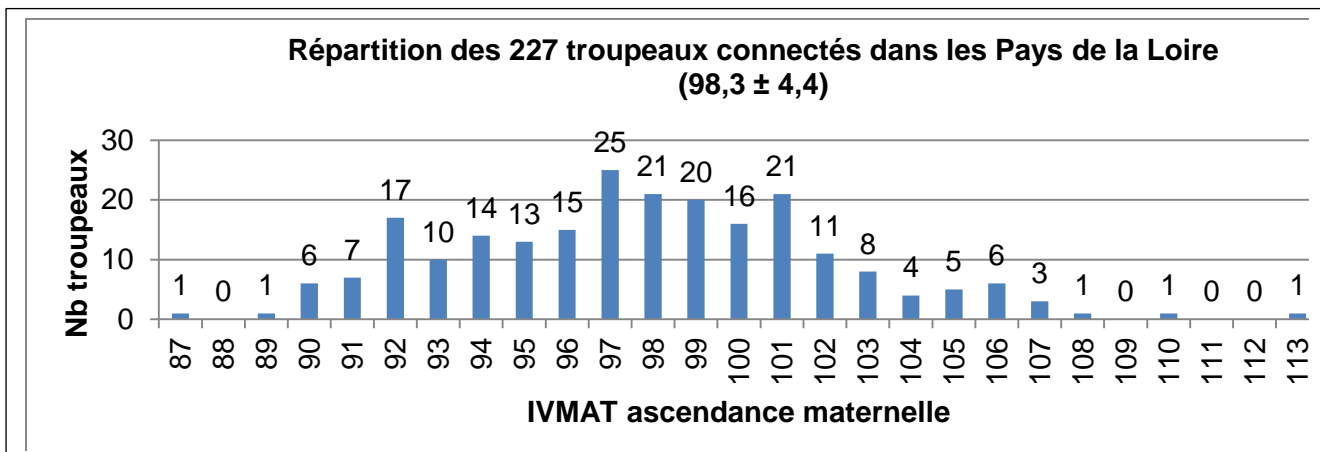


# Niveau génétique moyen des élevages

LI.PF.13		France	Pays de la Loire	Ecart PddL-Fr
Sur l'ascendance maternelle	IFNAIS	100,6	101,3	0,7
	CRsev	98,3	98,3	0,0
	DMsev	99,4	99,9	0,5
	DSsev	97,9	97,7	-0,2
	FOSsev	101,4	101,4	0,0
	ISEVR	98,4	99,0	0,6
	AVel	99,6	98,3	-1,3
	ALait	100,1	99,6	-0,5
	IVMAT	98,5	98,3	-0,2
	IABjbf	100,0	100,3	0,3
Sur l'ascendance paternelle	IFNAIS	98,4	98,1	-0,3
	CRsev	104,3	104,7	0,4
	DMsev	103,1	103,6	0,5
	DSsev	104,4	104,4	0,0
	FOSsev	96,3	96,4	0,1
	ISEVR	105,0	105,4	0,4
	AVel	100,9	100,4	-0,5
	ALait	100,4	100,1	-0,3
	IVMAT	105,4	105,6	0,2
	IABjbf	106,8	107,6	0,8
Sur les veaux nés campagne 2013	IFNAIS	99,6	99,8	0,2
	CRsev	101,2	101,2	0,0
	DMsev	101,2	101,6	0,4
	DSsev	101,1	100,9	-0,2
	FOSsev	98,9	99,1	0,2
	ISEVR	101,8	102,0	0,2

## Se situer dans les troupeaux des Pays de la Loire

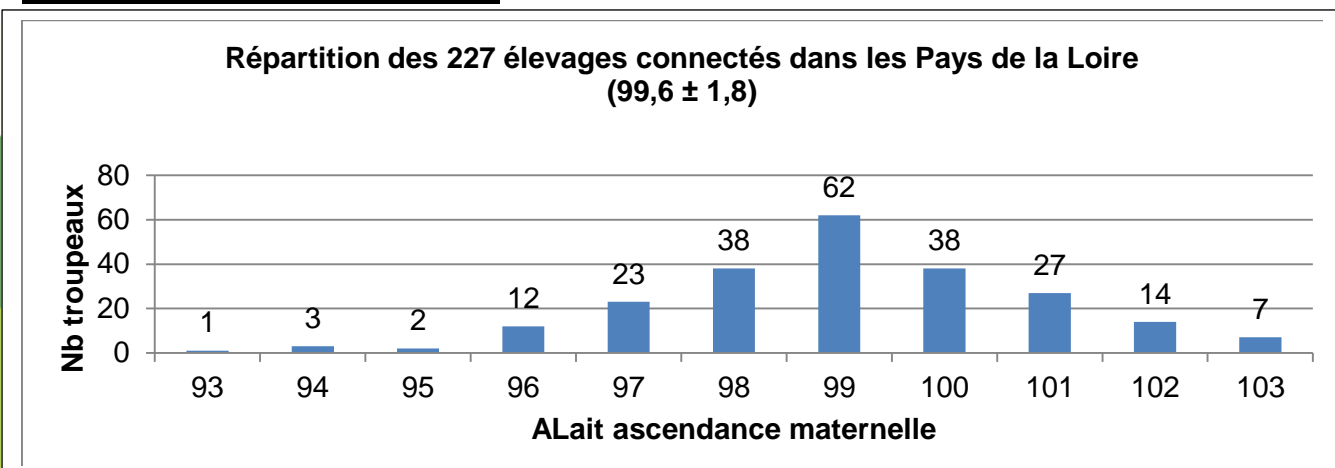
### IVMAT ascendance maternelle



- L'IVMAT ascendance maternelle moyen des troupeaux connectés varie entre 87.9 et 113.0 avec une moyenne de 98,3. Parmi ceux-ci, 29 élevages ont un IVMAT ascendance maternelle ≥ à 103. Ils représentent 13% des élevages connectés.

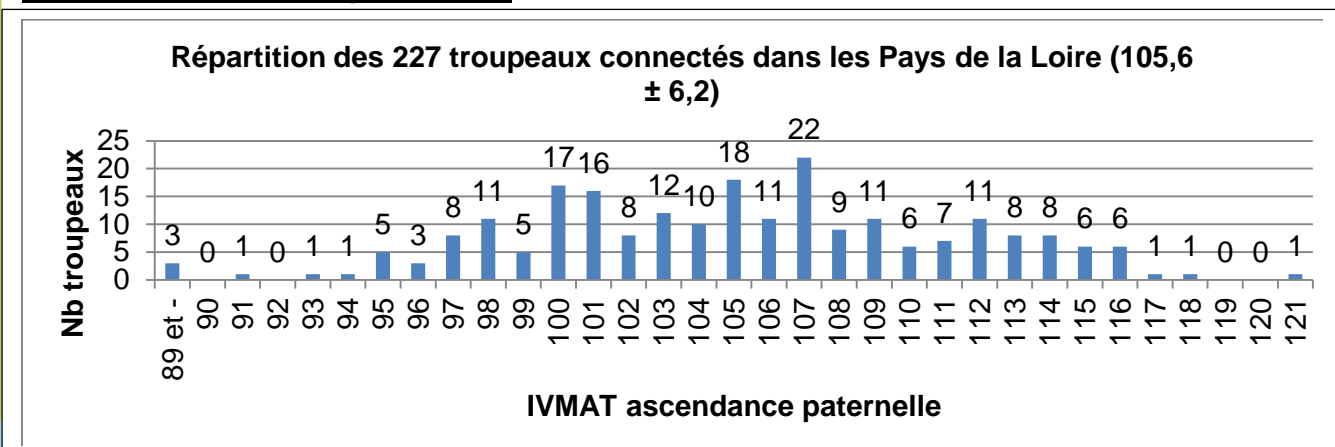


### ALait ascendance maternelle



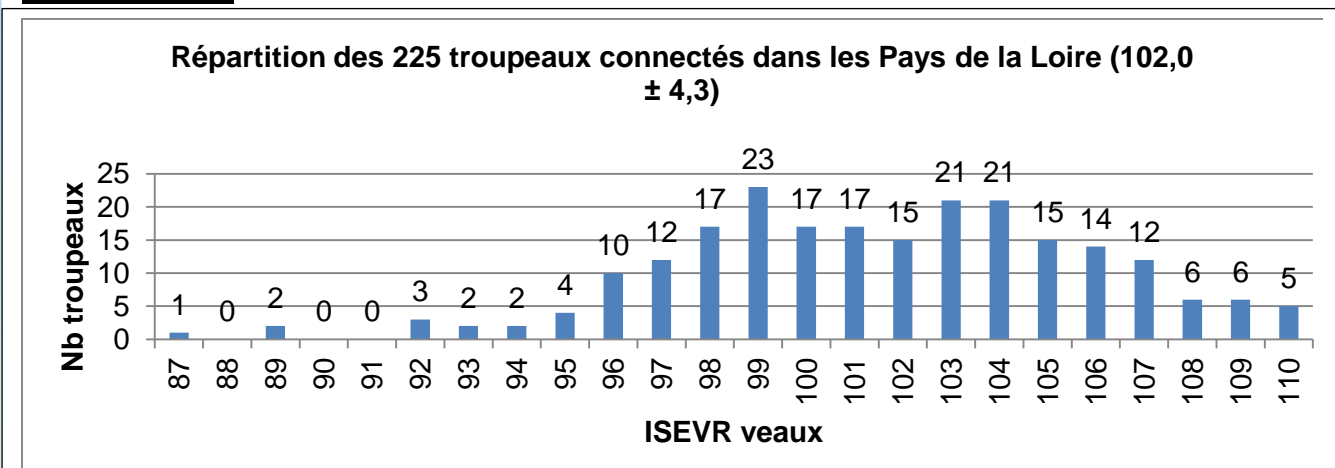
- L'ALait ascendance maternelle moyen des troupeaux connectés varie entre 93,4 et 103,7 avec une moyenne de 99,6. Parmi ceux-ci, 48 élevages ont un ALait  $\geq$  à 101. Ils représentent 21% des élevages connectés.

### IVMAT ascendance paternelle



- L'IVMAT ascendance paternelle moyen des troupeaux connectés varie entre 85,0 et 121,4 avec une moyenne de 105,6. Parmi ceux-ci, 42 élevages ont un IVMAT  $\geq$  à 112. Ils représentent 19% des élevages connectés.

### ISEVR veaux

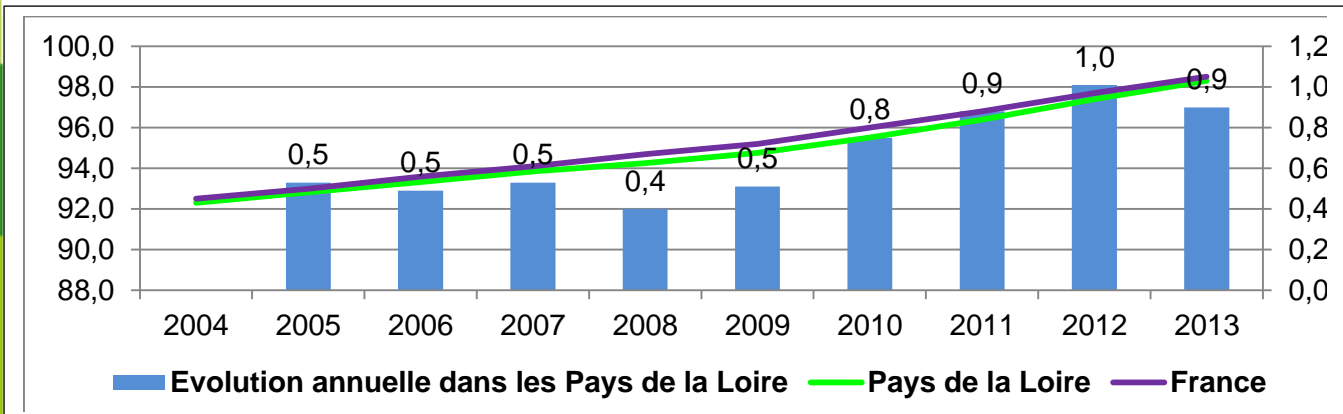


- L'ISEVR veaux moyen des troupeaux connectés varie entre 87,8 et 110,7 avec une moyenne de 102,0. Parmi ceux-ci, 43 élevages ont un ISEVR  $\geq$  à 106. Ils représentent 19% des élevages connectés.



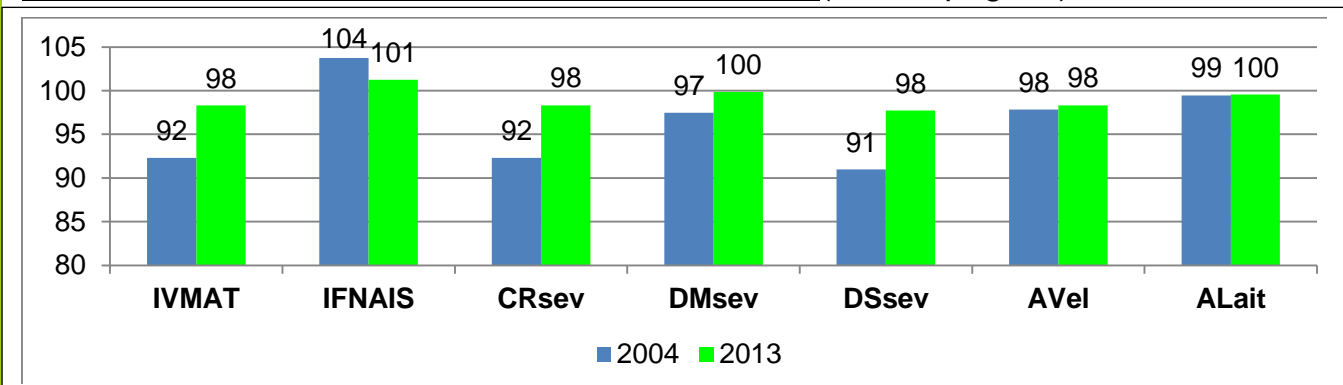
# Evolution des Index

## Evolution de l'IVMAT ascendance maternelle



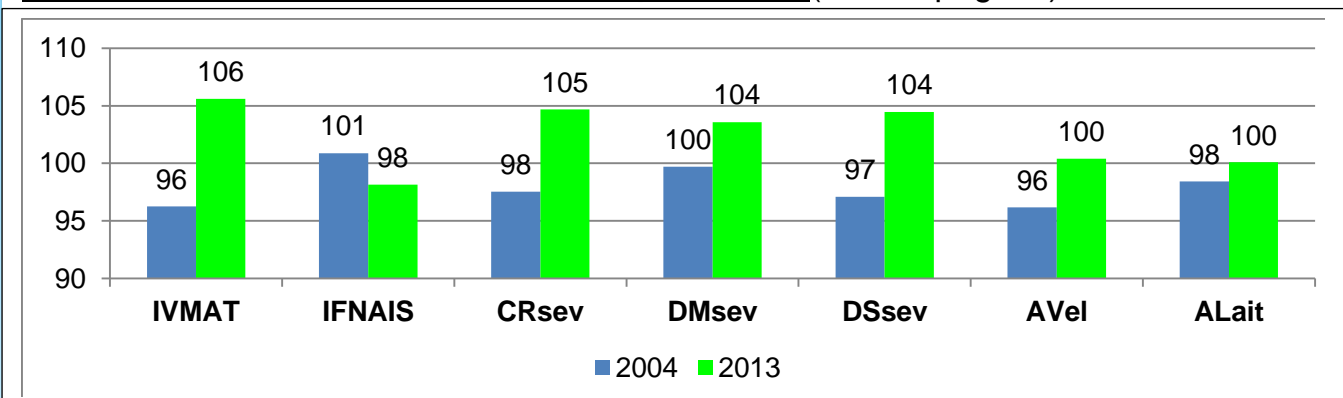
- L'IVMAT ascendance maternelle a progressé de 6,0 points sur les 10 dernières campagnes, soit 0,6 point par an. Le rythme d'évolution constaté dans les Pays de la Loire est semblable à celui du niveau national.

## Evolution des index de l'ascendance maternelle (10 campagnes)



- Au cours des 10 dernières campagnes, les index ascendance maternelle ont progressé : pour le CRsev (+6,0 points) et le DSsev (+6,8 points), avec une dégradation concomitante de l'index IFNAIS (-2,5 points).

## Evolution des index de l'ascendance paternelle (10 campagnes)



- Au cours des 10 dernières campagnes, l'IVMAT ascendance paternelle a progressé de 9,4 points soit 1 point par an. Au niveau des index élémentaires, le CRsev (+7,1 points), le DSsev (+9,4 points) et l'AVel (+4,3 points) ont augmenté avec une dégradation concomitante de l'IFNAIS (-2,7 points).

### Pour en savoir plus contacter :

Hubert FILATRE – CA44 : 02.53.46.63.10  
 Jean-Paul COUTARD, Julien FORTIN – CA49 :  
 02.41.33.61.00  
 Romain GUIBERT – CA53 : 02.43.67.37.39

Philippe DIMON – CA72 : 02.43.29.24.32  
 Sophie VALANCE – CA85 : 02.51.36.84.45  
 Christophe GROSBOIS – ECLA 44/49 :  
 06.26.64.30.82